

Réunion publique – Poilu – 26 mars 2022

Parking de l'entrée de Lauzière

La réunion commence à 10h40 en présence d'environ 100 personnes

Marc Maigné, Maire de Nieuil-sur-Mer, introduit la réunion en rappelant l'importance du Poilu pour les nieulais et surtout les lauziérois. Il est un symbole de liberté et de souvenir.

Marc Maigné rappelle que la statue a été retirée à l'occasion des travaux de la rue du Port, en 2019. Le Poilu est très abimé, il est rongé par le sel. C'est surtout au niveau de ses jambes. Il a été mis dans une gangue d'argile pour absorber le sel autant que possible.

Il a été confié aux compagnons de St Jacques et le taux de sel est régulièrement prélevé, les taux sont inquiétants. Il n'est pas possible de le remettre en l'état à sa place, il ne tiendrait pas longtemps.

Il faut envisager plusieurs pistes pour maintenir le symbole qu'il représente.

Une des pistes est de mettre le poilu à l'abris et pourquoi pas dans La Chapelle de Lauzières. L'idée de cette réunion est de réfléchir ensemble à ce qu'on met à la place de cette statue.

Patrick Philbert, adjoint à l'urbanisme et la voirie, se présente et complète avec quelques éléments techniques. Il précise que les compagnons de St Jacques et la DRAC sont sollicités pour accompagner la mairie sur ce dossier.

Les débats commencent, le micro passe de personne en personne.

« Combien coûterait de refaire une statue ? »

Marc Maigné : « je n'ai pas les chiffres exacts mais refaire une statue coûterait environ 20.000 euros »

« J'ai lu dans un article du Sud-Ouest du 24 mars 2022, l'exemple de Jonzac, ils ont réparé une statue pour un coût de 10 800 euros avec une prise en charge par des subventions du département à hauteur de 50%, l'article précise qu'il s'agit des Compagnons de St Jacques. Malheureusement il s'agit du coût pour une simple réparation impossible avec le taux de sel du poilu lauziérois.

« J'ai été surpris de lire dans le magazine de la commune que le poilu allait être remis en place et même qu'une fête allait avoir lieu. Puis dans le magazine suivant, l'information est contraire, le Poilu ne sera pas remis en place ! »

Marc Maigné : oui c'est vrai le premier article était abusif, il n'aurait pas dû être écrit comme ça.

« Et si on coupait les jambes du Poilu car c'est la partie la plus endommagée ? Ça se fait ! »

Réaction de désapprobation des lauziérois.

Patrick Philbert : explique les difficultés techniques en réponse à cette proposition et le coût de l'opération.

« C'est du blabla, il faut en faire un autre, allez chercher des subventions c'est votre boulot ! »

« Vous ne nous donnez pas de chiffres, on n'a pas d'idée du coût ! » Monsieur le maire redonne la fourchette de prix pour que le poilu soit refait à l'identique soit entre 20.000 et 30.000 euros.

« Le poilu n'a pas été entretenu comme il aurait dû l'être toutes ces années ! C'est de votre faute ! »

Patrick Philbert : nous ne pouvons être tenus responsables de toutes ces années passées. Le conseil municipal n'est plus le même, les personnes ont changé.

« J'ai moi-même été élu 6 ans, alors je sais de quoi je parle, c'est du blabla tout ça ! »

Monsieur Camus, habitant de Lauzières :

« Je travaille dans le domaine du bâtiment historique, je connais les difficultés rencontrées par cette statue. L'entreprise Art et Matière à Aytré pourrait reconstituer cette statue grâce à un moule en silicone, qui pourrait servir de coffrage puis de couler une statue à l'identique mais avec les matières d'aujourd'hui, plus résistante. Je me propose de vous aider sur ce projet, de vous apporter mon expérience. »

Applaudissement du public en signe d'approbation de cette proposition.

« Ça serait bien de refaire le Poilu tout rongé, avec l'effet du vent et du sel, c'est intéressant comme texture. »
Brouhaha en signe de désapprobation de cette proposition.

Marc Maigné : « On va faire chiffrer ces propositions. L'important n'est pas l'argent, la priorité est de savoir ce que l'on veut faire, on va trouver des subventions. »

« On veut le retour du poilu sur cet espace qui appartenait avant à un lauziérois qui en a fait don à la commune, à condition d'y planter un arbre et de mettre le poilu, si le poilu ne revient pas il faut rendre le terrain, vous le trouverez dans vos archives ! »

Marc Maigné : « vous voulez le retour du poilu à ce même endroit ? »

« Oui ! » collectif

Marc Maigné : « Et bien d'accord ! »

Brouhaha de satisfaction

Marc Maigné : « pour résumer, la proposition de Monsieur Camus est intéressante, on va creuser en ce sens. Olivier Vayre, directeur des services techniques, ici présent, va prendre les coordonnées de Monsieur Camus. »

« Avez-vous des archives en mairie ? »

Marc Maigné : « oui, elles sont en Mairie, mais il est vrai que les documents d'avant-guerre sont difficiles à trouver. »

« J'aimerais aborder un autre sujet, la Chapelle, elle n'a pas non plus été entretenue, la vierge en bois est abimée »

Philippe EGREMONTE : la vierge a été retirée, elle était rongée par les vers, très fragilisée et désormais irréparable. On a rencontré le père Blomme pour échanger avec lui et on lui a proposé de nouvelles statues. La toiture de La Chapelle est en mauvais état aussi, elle va être rénovée. C'est programmé pour cette année. Le Coq aussi est en mauvais état et sans doute irréparable, le diagnostic est en cours. On va faire les choses dans l'ordre, d'abord s'occuper de la toiture, des plâtres intérieurs très abimés, puis remettre une vierge et un coq. Il y a aussi un tableau dans la Chapelle, c'est une œuvre classée au Patrimoine des monuments historiques. Malheureusement il y a des champignons sur la toile, le diagnostic de remise en état est en cours. Jean-Noël Mouilleron, membre des Sages de Nieul-sur-Mer a travaillé sur la vierge et le coq qui sont chez lui. Les lauziérois expriment que ce n'est pas au prêtre de décider de la vierge de La Chapelle et qu'il doit être remis une vierge identique car c'était un ex voto.

« Il faut faire des recherches pour trouver des photos de la vierge, pour en refabriquer une identique. »

Amandine Mouilleron : « Lionel Quechon qui est mon grand-oncle a des photos puisque c'est lui qui l'a toujours entretenue, l'historique de la vierge est consigné précieusement. Mon père a tout conservé, il a d'ailleurs récupéré la vierge. Nous gardons les traces de l'histoire, tout est archivé précieusement. »

Applaudissements du public

« Pourrait-on en profiter pour faire un diagnostic du marronnier ? »

Marc Maigné : « oui c'est faisable »

Patrick Philbert : « Un travail sur les arbres avait été mené en 2018, répertoriant les arbres remarquables et les arbres malades. Le marronnier est un arbre remarquable de la commune et présente une maladie bénigne mais incurable (la mineuse). »

« L'erreur qui a été commise lors des travaux, et d'avoir laissé trop peu de terre au tour du pied de l'arbre, ça l'empêche de « respirer ». L'enrobé est trop prêt du tronc ! »

« Je reviens sur la proposition de la dame de tout à l'heure, moi aussi j'aime bien l'aspect usure du temps de la statue, la refaire neuve mais avec l'aspect avec du début d'usure. »

Marc Maigné : « ok, j'en prends note. »

« J'aimerais avoir le compte rendu de ce qu'on s'est dit. »

Marc Maigné : « Oui Elise Mangalo, adjointe à la culture et vie associative prend des notes. »

Marc Maigné : « Y a-t-il d'autres questions ou remarques ? non ? alors le buffet est ouvert ! »

La réunion se termine à 11h15.